

Mokrane Ait Laârbî demande la libération des détenus d'opinion

L'avocat et militant des droits de l'homme Me Mokrane Ait Laarbi déplore le placement en détention provisoire de 23 activistes du Hirak le 3 avril dernier.

Tout en exprimant sa solidarité avec toutes les personnes arrêtées pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions, l'avocat demande la libération immédiate et sans condition de tous les détenus d'opinion. Selon lui, la libération d'expression est garantie par loi algérienne.

Le pouvoir ferait mieux de s'occuper de l'état des routes, du pouvoir des citoyens qui ne cesse de se dégrader et la crise du chômage que de jeter des jeunes innocents en prison.

''Je demande la libération des détenus d'opinion. La justice est appelée à préserver les libertés et à protéger les droits de l'homme'', dit-il sur sa page facebook.